



COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE
**PROGRAMME
DE BACCALAURÉAT**
EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES
CONCENTRATION COMPTABILITÉ

Pour être admis au Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA, les futurs CPA doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir étudié des matières spécifiques. Au Québec, il s'agit du baccalauréat reconnu par le gouvernement selon l'article 184 du Code des professions.

Des normes de reconnaissance nationale ont été élaborées par CPA Canada pour la reconnaissance des cours ou des ensembles de cours universitaires qui permettent l'acquisition des compétences exigées par la *Grille de compétences des CPA* et qui couvrent les matières spécifiques. L'Ordre des CPA a travaillé conjointement avec les universités afin d'établir la liste des cours préalables obligatoires qui rencontrent les exigences nationales et font ainsi partie du baccalauréat reconnu par le gouvernement.



[PRO] GRAMME

L'étudiant à l'Université de Sherbrooke doit s'assurer de réussir minimalement tous les cours préalables ci-dessous indiqués. Le programme de l'université comporte évidemment des cours additionnels qui font partie de sa structure de 90 crédits pour obtenir le diplôme.

COMPÉTENCES TECHNIQUES CPA

Information financière

CTB 115	Introduction à la comptabilité générale I
CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II
CTB 315	Comptabilité financière I
CTB 415	Comptabilité financière II
CTB 416	Comptabilité financière III
CTB 515	Comptabilité financière IV
CTB 615	Comptabilité financière V

Comptabilité de gestion

CTB 321	Comptabilité gestion I : Fondements
CTB 421	Comptabilité gestion II : Coût de revient et gestion de la performance

Audit et Certification

CTB 380	Audit I - Contrôle et certification
CTB 584	Audit II - Certification avancée

Fiscalité

FIS 342	Impôt sur le revenu I
FIS 542	Impôt sur le revenu II

Finance

FEC 222	Éléments de gestion financière
FEC 333	Analyse des décisions financières

Stratégie et gouvernance

ADM 661	Direction générale
---------	--------------------

REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE

Danièle Blanchette, PhD, CPA, CA
Tél. : 819 821.8000 [62326] Téléc. : 819 821.7934
daniele.blanchette@usherbrooke.ca
Site Web : bit.ly/udes_cpa

AUTRES CONNAISSANCES

Technologies de l'information

CTB 304	Gestion de l'information financière
GIS 113	Introduction aux systèmes d'information

Droit

FIS 334	Droit corporatif
---------	------------------

Économie

ECN 117	Principes économiques
---------	-----------------------

Méthodes quantitatives et statistiques

MQG 222	Statistiques appliquées à la gestion
MQG 342	Gestion des opérations

Cours requis par l'Université de Sherbrooke pour D2EC-CPA

FIS 642	Impôts et taxes à la consommation
---------	-----------------------------------

MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu. Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2^e cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat. L'Université de Sherbrooke exige une moyenne générale de 2,8/4,3 mais également une moyenne minimale de 2,8 dans les cours de spécialité (essentiellement les compétences techniques CPA exclusion faite de CTB115, CTB215 et ADM661).